



Le Conservatoire du littoral et la FNAB s'allient pour développer l'agriculture biologique

Jeudi 18 décembre, Talmont sur Gironde

Le Conservatoire du littoral et la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB) annoncent aujourd'hui la création d'un partenariat stratégique pour accélérer le développement de l'agriculture biologique sur les espaces littoraux et lacustres français. Cette collaboration inédite vise à accompagner la transition agroécologique des territoires tout en préservant durablement les paysages et la biodiversité côtière.

Cette alliance répond à une ambition commune : faire du littoral un laboratoire exemplaire d'agriculture biologique et de résilience agroécologique. À travers ce partenariat, les deux organisations s'engagent à :

- **Développer l'agriculture biologique** sur les terrains gérés par le Conservatoire du littoral ;
- **Accompagner les agriculteurs** dans l'évolution de leurs pratiques et la conversion en bio ;
- **Valoriser des modèles agricoles vertueux**, conciliant production, biodiversité et adaptation au changement climatique ;
- **Renforcer les dynamiques territoriales**, en coopération avec les collectivités locales et les acteurs de terrain.

À travers ce partenariat, le Conservatoire du littoral réaffirme sa volonté d'accompagner la transition agroécologique et de promouvoir une agriculture

littoral qui constitue un rempart contre l'artificialisation et un acteur essentiel de la résilience environnementale.

" Ce partenariat est pour nous un levier essentiel pour soutenir le développement de l'agriculture biologique. Aujourd'hui, 22% des surfaces agricoles sous responsabilité du Conservatoire du littoral sont bio, mais avec ce partenariat, on peut aller plus loin" déclare Hélène Syndique, directrice adjointe du Conservatoire du littoral.

" L'agriculture biologique est une réponse concrète face aux effets du changement climatique. Nous sommes ravis de partager notre expertise avec les équipes du Conservatoire du littoral " déclare Olivier Chaloche, co-président de la FNAB.

Ce partenariat marque ainsi une volonté commune de faire de l'agriculture biologique un levier majeur pour la protection du littoral et le soutien aux territoires ruraux côtiers.

Qui sommes-nous :

Le Conservatoire du littoral est un établissement public administratif de l'État créé en 1975 dans le but de préserver les équilibres écologiques, paysagers et culturels des espaces littoraux, tout en favorisant l'accueil du public et des usages contribuant à ces objectifs. L'établissement fête en 2025 son 50^e anniversaire.

La Fédération nationale de l'agriculture biologique - FNAB

Le réseau FNAB - Fédération d'Agriculture Biologique - est le seul réseau professionnel agricole, spécialisé en agriculture biologique. La FNAB, c'est d'abord et avant tout des agriculteurs et agricultrices bio qui défendent un modèle agricole, des valeurs et le projet d'une société humaniste et solidaire.

Contacts presse :

Conservatoire du littoral Samia LAMRI 06 86 26 24 89
FNAB Olivier CHALOCHE Co-président 06 38 55 80 11